

La [COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE](#) / T : 02.51.26.80.28 (Vendée) vient d'achever l'installation de 14 bornes électriques. 10 d'entre elles seront utilisées par les utilitaires de l'agglomération, alors que les 4 dernières seront elles destinées aux particuliers. Le territoire de l'agglomération compte dorénavant 36 bornes électriques. www.payssaintgilles.fr